



UES ARKADE
Crédit Mutuel de Bretagne

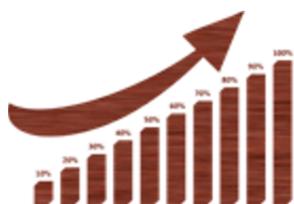
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le
35



RESULTATS DU SONDAGE 35

LES SALARIÉS PRIVILÉGIENT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL



Les résultats du sondage CFDT 35 de juin 2019, sont clairs :
L'employeur doit réduire la charge de travail sans tarder !

Les représentants CFDT ont lancé en juin dernier une étude approfondie sur les attentes des salariés du 35 vis à vis de notre employeur. Des adhérents et non adhérents étaient invités à classer leurs priorités dans un sondage.



N°1 du classement :
Moins de pression au travail

Les répondants demandent avant toute chose **un allègement de leur charge de travail.**

C'est une inversion des priorités : dans un passé pas si lointain, les salariés privilégiaient leurs conditions de rémunération.

Aujourd'hui vos principales préoccupations sont la taille des portefeuilles clients, les objectifs commerciaux et les tâches administratives devenues insupportables.

L'injonction au bien-être

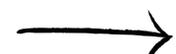


« L'entreprise se dit mettre une bonne ambiance entre les équipes à coup de tweets mais cela n'est qu'une façade ... » peut-on lire comme commentaire.

Personne n'est dupe de la bonne humeur organisée et sur ordre.



Stop à la communication, place aux actes ! demandent les salariés du 35.



TOURNER SVP
septembre 2019

Retrouvez sur le **GO/CFDT**
ou sur notre page **facebook cmarkea35**
ou twitter **@cmarkea35**,

Le **classement détaillé** établi par les collègues du 35 parmi les 11 choix possibles et leurs réponses à d'autres questions sur les heures supplémentaires et bien d'autres points.

Vous pouvez aussi flasher le QR-code ci-contre

ou aller à <http://bit.ly/2ml1k5w>



La CFDT ne manquera pas de relayer les priorités des salariés lors de ses prochains rendez-vous de négociations avec l'employeur.

Vos représentants CFDT CMB 35

02 23 23 07 06

Céline ATTAGNANT, Christophe CLAUDE, Fabienne BERTHIER, Jérôme FUSELIER, Chrystèle GUERIN, Guillaume GLORIA, Morgan LE MOLLER, Cyril MARTIN, Dominique TRINQUART.



Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e) Nom/Prénom _____

Date de naissance |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| Numéro de salarié |_|_|_|_|_| CCM / Service _____

Adresse personnelle
|_|_|_|_|

Adresse Mail Personnelle : _____ @

Adresse Mail Professionnelle : _____ @

Cotisation sur mon compte bancaire (IBAN)
FR|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

BIC |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Sur la base de mon salaire mensuel net à déclarer qui est de _____ €

La cotisation annuelle est de 0,75% du salaire net annuel à déclarer
La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 % ou à déduire dans les frais réels.

Fait à _____, le |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| Signature _____

www.cfdt.fr

CFDT UES ARKADE section 35



 cfdt.35@cmb.fr
cfdt35arkea@gmail.com

 [@cfdt35cmarkea](https://twitter.com/cfdt35cmarkea)

 [@cfdt35CMarkea](https://facebook.com/cfdt35CMarkea)